

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	11
- votants	12
- absents	3

Date de convocation :

**8 juillet 2021**

Date d'affichage :

**8 juillet 2021**

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	1

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le

ID : 005-210501458-20210715-052\_2021-DE

Berger  
Levrault

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **ST JEAN ST NICOLAS**

**Séance du 15 juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 15 juillet à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Le Maire.

**Présents** : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Claude GUET – Isabelle DE COLOMBEL – Daniel AUBERT – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL – Jérémy VINCENT

**Absent et représenté** : Caroline DANGEL a donné procuration à Eloïse RIBAIL

**Absent** : Claude ALLAIRE - Thierry BAUD

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

### DELIBERATION N°052/2021 : EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE A CIEL OUVERT « GRAND FORMAT »

#### **M. le Maire expose :**

Dans le cadre de l'exposition photographique à ciel ouvert « GRAND FORMAT » organisée de juillet 2021 à mai 2022 à Pont-du-Fossé, 3 expositions, 65 grandes photographies sont exposées en pleine nature. Au fil d'un chemin au bord de l'eau, dans un cadre apaisant, au départ du centre du village, accessible à tous et pour tous, les œuvres exposées sont à découvrir de l'aube au crépuscule.

L'esprit de ce nouveau projet est de proposer un lieu de rencontres et d'expression autour de la photographie, d'offrir, à travers l'œil du photographe, une immersion, un voyage, un regard sur la richesse naturelle qui nous entoure.

Pour cette première édition, deux photographes hauts-alpins présentent leur travail autour d'une idée majeure, la lumière.

Enfin, l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) expose les carnivores de France à travers une sélection d'images de plusieurs photographes français.

Afin de participer aux dépenses de l'évènement et de proposer au public un souvenir de cette 1ère édition, 3 tirages (1 de chaque exposition) et un portfolio pour l'exposition « de l'ours à la belette » seront en vente à la médiathèque et au bureau d'accueil touristique, place de la mairie à Pont du Fossé.

Sur proposition du maire, **le conseil municipal délibère et décide :**

↳ **D'établir** les tarifs suivants pour la vente des posters et du portfolio :

Poster : 15€ l'unité

Portfolio : 18€ l'unité

↳ **De dire que** la commune éditera les posters et reversera 10% du montant des ventes à leurs auteurs, au titre des droits d'auteurs.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme  
**LE MAIRE,**  
Rodolphe PAPET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du **20 JUL. 2021**